GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

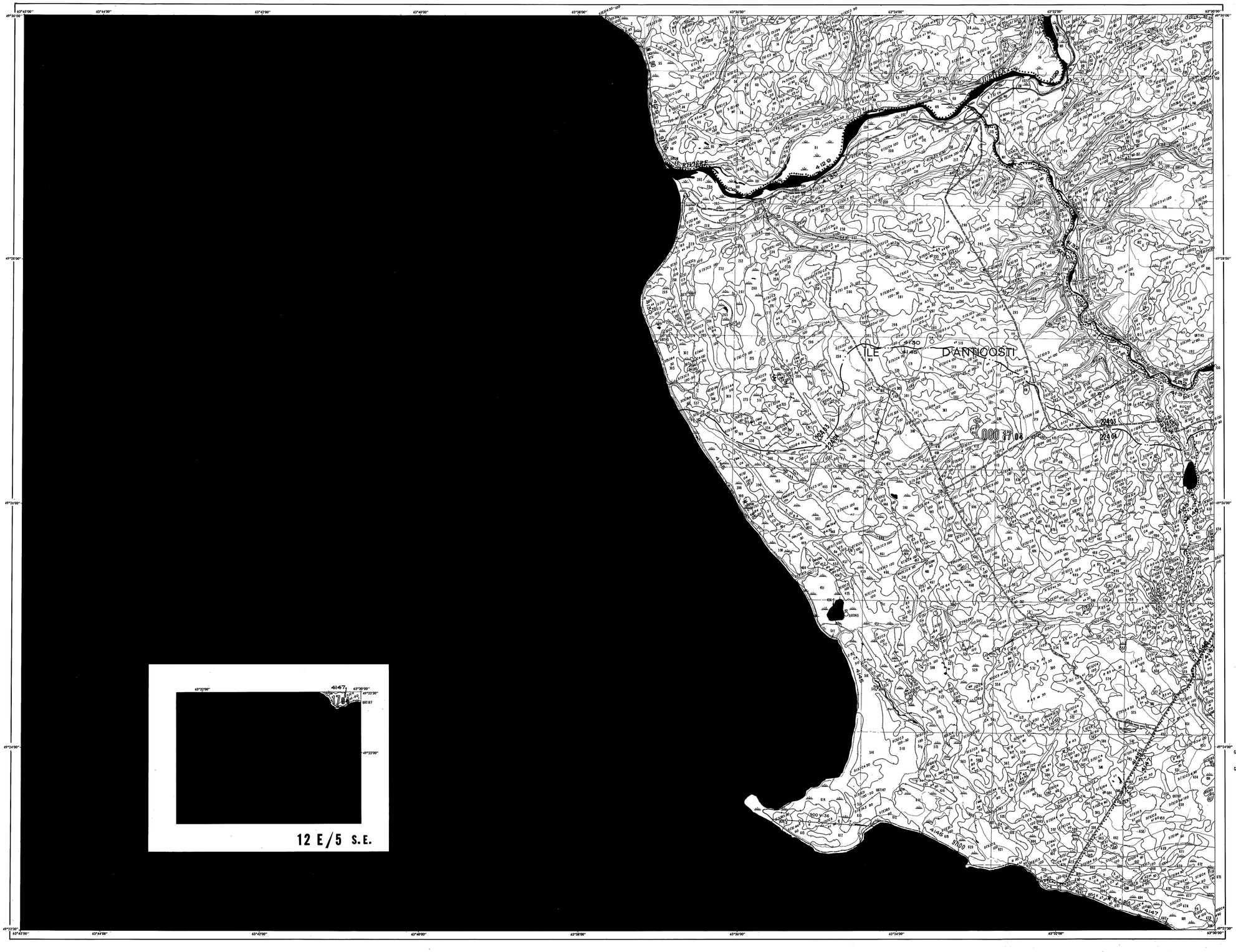

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour jour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élévateur
Ancrage, bouée d'hydrophone
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (N)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à peuplier (plantation)	R p		
Pessière	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseau	R (E)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à pruche	R (PR)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à sapin et/ou épinette (plantation d'épinette blanche)	R (S) p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R (PG) p		
— — (plantation d'épinette noire)	R (E) p		
— — (plantation d'épinette rouge)	R (R) p		
Sapinière	R (S)		
— — à sapin ou/sapin blanche occupant plus de 75% de la portée réseau	R (S)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à pruche	R (PR)		
— — à peuplier	R (P)		
— — (plantation de sapin baumier)	R (B) p		
Pinède à pin blanc	R (PB)		
— — — avec pin rouge	R (PB)		
— — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portée réseau)	R (E)		
— — — avec thuya (cèdre)	R (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)		
— — — avec mélèze	R (PB)		
— — — avec pruche	R (PB)		
— — — avec peuplier	R (PB)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — (plantation)	R (PB) p		
Pinède à pin rouge	R (PR)		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau)	R (PR)		
— — — avec thuya (cèdre)	R (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — — avec mélèze	R (M)		
— — — avec pin blanc	R (PB)		
— — — avec pruche	R (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — — (plantation)	R (PR) p		
Pinède à pin gris	R (PG)		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseau)	R (PG)		
— — — avec thuya (cèdre)	R (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — — avec mélèze	R (M)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — — avec pruche	R (PR)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — — (plantation)	R (PG) p		
Cédrière	R (C)		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)	R (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à pruche	R (PR)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — (plantation de thuya)	R (C) p		
Pruchière	R (PR)		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseau)	R (PR)		
— — à thuya (cèdre)	R (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — (plantation)	R (PR) p		
Mélèzin	R (M)		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)	R (M)		
— — à thuya (cèdre)	R (M) (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (M) (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (M) (PB)		
— — à pin rouge	R (M) (PR)		
— — à pin gris	R (M) (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (M) (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	R (M) e		
— — (plantation de mélèze japonais)	R (M) j		
— — (plantation de mélèze hybride)	R (M) p		

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2 (2m)	3 (4m)	4 (6m)	5 (7m)	6 (9m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Jean-P. Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 9
Unité de gestion : 26
Unité d'aménagement : -1
Unité de sondage : 1
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 17
Concessionnaire ou autres : 04
Bassin hydrographique : 224
Bassin primaire : 04*
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 97100
Division de recensement : 3
Municipalité : 2
Cadastre :
Parcelle : 4145*
Région écologique : 10a

Municipalité régionale de comté M.R.C. SIO MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TYPE DE COUVERT

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)			
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — — avec épinette noire	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
— — — — — avec mélèze	F1 M	F1 M (F)	F1 M (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)	BB Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)	BB Pb (R)
— — — — — avec sapin	BB S	BB S (F)	BB S (R)
Bouleau à bouleau jaune avec épinette	BJ E	BJ E (F)	BJ E (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
Peupleraie avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec mélèze	Pe M	Pe M (F)	Pe M (R)
Feuillu rouge résineux	F1 R	F1 R (F)	F1 R (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)	Er R (R)
Mélangé à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)	M F1 (R)
— — sur station humide	M F1 h	M F1 (F)	M F1 (R)
FEUILLUS (groupements)			
Feuillu	F		
— — d'essences tolérantes	F1		
— — d'essences tolérantes (plantation)	F1 p		
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB		
— — à bouleau jaune	BJ		
Peuplier	Pe		
Érablière rouge	Er R		
Érablière	Er		
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er BB		
— — à bouleau jaune	Er BJ		
— — à peuplier	Er Pe		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F1		
— — à feuillus d'essences tolérantes (plantation)	Er F1 p		
Plantation d'érable à sucre	Er S p		
— — de bouleau jaune	Pe J p		
— — de peuplier	Pe P p		
— — de mélèze hybride	M H p		
— — de mélèze d'amérique	M Am p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec
Dénudé et sans-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseurs légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche visiblement
⊖ 16-50 %
⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis
Coupe à blanc
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 + —	0-20 +
30 + —	21-40 +
50 + —	41-60 +
70 + —	61-80 +
90 + —	81-100 +
120 + —	101 et plus +

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sous 30 base)	
50-30 +	30-50 +
60-30 +	30-60 +
70-30 +	30-70 +
80-30 +	30-80 +
70-70 +	70-80 +

FORÊT RÉQUIENNE

Jaune indécis: Peuplé dominant de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 90 cm. Autres peuplements majorité des tiges entre D et 60 cm.
Verdoyant indécis: Peuplé dominant de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 cm. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Modérée	0 à 30 %	(aucun)
Forte	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Superficie entourée de pentes > 51 %		T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 ⊗ 50 m ⊖ — défoliation, — classes de pente, — classes d'âge, — origine, — perturbation, — classe de hauteur, — classe de densité, — classes d'essences, — groupement d'essences

R C5 (4) B 101 — classes de pente, — classes d'âge, — origine, — perturbation, — classe de hauteur, — classe de densité, — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987, Année de publication : 1988, Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /2/88
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	12 E 12		12 E 11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12 E 5		12 E 6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

12 E/5 N.E.
12 E/5 S.E.

ÎLE D'ANTICOSTI